

Bilan simplifié de la section TARN ET GARONNE pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	16251	16251
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	19650	19976
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-3793	-327
					Total(1)	32107	35900
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0		dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	32107		32107	35900	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	32107	0	32107	35900	total(1+2+3+4+5)	32107	35900

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	11354	9622	Produits d'exploitation(1)	7089	8852
achats	1742	687	Cotisations	5907	6277
autres charges externes	75	0	Subventions	433	1456
autres services extérieurs	6048	3134	Autres produits	0	30
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	749	1089
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	3488	5800			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	472	443
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	11354	9622	total(1+2+3+4)	7561	9295
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-3793	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de -TARN ET GARONNE 82-----

Exercice clos au 31 décembre 2023

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le ~~----~~**31 DÉCEMBRE 2023**~~---~~ dont le total est de 32107€ -euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 3793 €

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre -2023

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

NOTE 2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Conformément à la réglementation comptable, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilisation et non plus sur leur durée d'usage. L'écart entre les deux méthodes de calcul fait l'objet d'un amortissement dérogatoire.

.../....

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

NOTE 3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Organisation de différentes réunions assemblée générale commission exécutives et commission des retraités commission exécutives régionales ,organisation du congrès départemental , participation au congrès régional :frais de repas, de transports :4405 euros

NOTE 4 : ÉVÉNEMENT POSTERIEURE A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

NOTE 5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Doc ci joint

NOTE 6 CONTRIBUTIONS PUBLIQUES FINANCEMENT NEANT

NOTE 7 ACTION SOLIDARITES SYNDICALES NEANT

NOTE 8 CONTRIBUTIONS EN NATURE

Mises a dispositions par l'employeur

- 2 salariés à 50%

Bilan des ressources de la section TARN ET GARONNE pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	5 907,42 €
Reversement de cotisations.....	3 163,64 €
Subventions reçues.....	432,91 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	0,00 €
Produits financiers perçus.....	471,83 €
Total des ressources.....	3 648,52 €